



L'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants en partenariat avec l'Université de Paris 8 vous propose un

## MASTER 2

«DROIT DE LA GESTION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE, SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX»

### Objectifs de la formation

- définir un projet d'établissement ;
- gérer un établissement
- maîtriser la responsabilité médicale et hospitalière, les droits de l'usager et du patient
- assurer la qualité et la sécurité de la prestation (vigilances, accréditation)

### Public concerné

Ce diplôme s'adresse à des candidats déjà insérés dans le milieu professionnel et qui sont amenés à évoluer dans leur emploi ou qui aspirent à d'autres fonctions.

Il s'agit notamment de :

- cadres administratifs, médicaux ou paramédicaux ayant vocation à participer au pilotage
- cadres syndicaux, élus locaux, cadres de mutuelles de santé, directement intéressés par le fonctionnement des établissements
- cadres en exercice du secteur sanitaire, social et médico-social public et privé

### Critères d'admission

- être titulaire d'une Maîtrise ou d'un Master 1 en droit délivré par une université française ou diplôme équivalent de profession de santé, sociale ou médico-sociale ...
- entreprendre une validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)
- après un entretien avec les responsables de la formation

### Organisation de la formation

Le master 2, réparti en 5 unités d'enseignements comporte 17 éléments constitutifs et un mémoire. Le mémoire doit être choisi en relation avec les matières étudiées dans le master et soutenu à la fin des enseignements et du stage.

## **UE 1 – Savoirs fondamentaux (60h)**

- Droit des personnes et bioéthique
- Méthodologie et déontologie
- Droit du patient (maladie, handicap, vieillesse)
- Système de santé et protection sociale

## **UE 2 - Droit de la santé (35 h)**

- Droit du médicament et des produits de santé
- Environnement et santé, risques sanitaires

## **UE 3 - Systèmes et institutions (60 h)**

- Notions d'établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Economie et politiques du secteur sanitaire, social et médico-social
- Droit des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales

## **UE 4 - Etablissements : Projet, Organisation, Financement (1) (60 h)**

- Organisation juridique interne des établissements
- Contentieux, responsabilité civile et pénale
- Projet d'établissement, assurances
- Droit de la responsabilité administrative

## **UE 5 - Etablissements : Projet, organisation, financement (2) (80 h)**

- Certification, qualité et évaluation de la prestation,
- Tarification et financement de la prestation
- Droit de la gestion des ressources humaine,
- Prise en charge individualisée du bénéficiaire de la prestation

## **Mémoire**

Un mémoire en fin d'année est à produire (80 à 100 pages). Il est soutenu devant un jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel.

## **Stage pratique (450 h / 1 an)**

Les étudiants accomplissent obligatoirement un stage pratique de trois mois (450 heures) dans un établissement ou un organisme privé/public. Cette période en entreprise s'étend sur 1 an en contrat de professionnalisation. Le stage peut être réalisé par l'étudiant dans l'établissement auquel il appartient et dans ses fonctions.

## **Méthodes pédagogiques**

Les méthodes et moyens pédagogiques mobilisés (cours, séminaires, études de cas) construisent une continuité qui, au-delà de la transmission des contenus techniques, est organisée pour développer la capacité globale des stagiaires :

- à apprendre, à opérationnaliser des contenus conceptuels, à modéliser
- mais aussi à étendre et à mobiliser leur surface relationnelle au bénéfice de leur fonction.

La mise à disposition de dispositifs de communication électroniques s'inscrit dans cette logique. Il est apporté un soin particulier en ce qui concerne la sélection des étudiants et la composition d'un corps enseignant « mixte » alliant universitaires et professionnels de haut niveau.

### Volume horaire

**787h** dont 295 heures de formation en présentiel, 42h d'examens et soutenance et 450h de stage pratique

**50h consacrées aux enseignements de l'Institut de la FEHAP** comprenant une journée d'orientation et 3 séminaires de 2 jours en 2014.

### Validation des enseignements

Assiduité aux enseignements et au stage pratique :

- Contrôle des connaissances, examens semestriels (écrit, oral, contrôle continu),
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel,
- Stage de trois mois (450 heures) dans un établissement ou un organisme privé ou public.

### Lieu de formation

La formation se déroule dans les locaux de l'université Paris 8 à Saint Denis.

### Coût

Master 2    **6 000 €** + droits d'inscription de 260 € environ (défini en juillet)

### Dates clefs

**Dépôt des dossiers :**            au plus tard le 29 septembre 2013

**Entretien d'admission :**        2013

**Début des cours :**                octobre 2013

#### Inscription et contact universitaire

Mme Céline Carle  
Université Paris 8  
01 49 40 70 90 ou [ccarle@univ-paris8.fr](mailto:ccarle@univ-paris8.fr)

#### Contact Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants

Mme Celia Barbarisi  
01 53 98 95 60 ou [celia.barbarisi@fehap.fr](mailto:celia.barbarisi@fehap.fr)